



Lehrplan 21 : ne pas oublier les disciplines fondamentales

« Lehrplan 21 » est un plan d'études alémanique de même qu'un grand projet de politique de formation avec lequel la Confédération et les cantons souhaitent adapter la scolarité obligatoire aux exigences actuelles. economiesuisse analysera en détail les documents publiés récemment. Aux yeux de l'économie, il est surtout important de renforcer les disciplines fondamentales comme les mathématiques et les matières techniques. Le plan d'études vise l'acquisition de compétences et fixe des objectifs clairs, ce qui mérite d'être salué.

Il est encore trop tôt pour se prononcer de manière définitive sur la praticabilité et le contenu exact du plan d'études. Les documents, qui étaient accessibles uniquement à certains milieux jusqu'à présent, devront faire l'objet d'un examen approfondi et d'un large débat. Aux yeux de l'organisation faîtière de l'économie suisse, il est essentiel de garantir que l'enseignement des disciplines fondamentales ne soit pas négligé. Il faut donner plus de poids en particulier aux mathématiques et aux matières techniques. Actuellement, le grand danger est que l'on perde de vue la tâche principale de la formation scolaire – l'acquisition de compétences de base – ou que son importance s'amenuise. Nonobstant, certaines compétences non cognitives (la capacité de gérer les conflits, par exemple) sont également essentielles pour l'économie. L'école doit amener les enfants et les jeunes vers le monde du travail de manière optimale. Le besoin de rattrapage est le plus grand pour les aptitudes en mathématiques et sciences naturelles ainsi que pour les connaissances de la première langue.

economiesuisse est d'accord avec l'orientation générale du plan d'études.

L'objectif est l'acquisition de connaissances, ainsi que leur application concrète en application avec la situation, élément que la Fédération des entreprises suisses juge convaincant. Sur ce point, il est intéressant de noter que, comme le veut l'expression, le diable se cache dans les détails : la mise en œuvre des objectifs par les enseignants reste décisive.

Des objectifs de formation mesurables et comparables

La possibilité de comparer les établissements entre eux est une condition de base d'une école basée sur l'acquisition de compétence. Il n'est pas toujours aisé d'évaluer les performances et les connaissances acquises. Le plan d'études « Lehrplan 21 » s'efforce de définir des objectifs de formation clairs et mesurables, ce qu'economiesuisse soutient. La comparabilité est une condition pour l'établissement d'un moniteur de l'éducation et elle permet un processus d'émulation entre les écoles.

La comparabilité ne signifie toutefois pas que l'on fasse fi du fédéralisme. La politique de formation reste avant tout l'affaire des cantons, avec le nouveau plan d'études aussi. Les cantons conservent une liberté d'action suffisante afin de pondérer les matières en fonction de la réalité régionale.